## RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St./ 11 rue, Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau, Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

## REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

## Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

#### Issuing Office - Bureau de distribution

Scientific, Medical and Photographic Division / Division de l'équipement scientifique, des produits photographiques et pharmaceutiques

11 Laurier St./ 11 rue, Laurier 6B1, Place du Portage Gatineau, Québec K1A 0S5

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

Title - Sujet			
PORTABLE HIGH SPEED CA	MERAS		
Solicitation No N° de l'invita	tion	Date	
W8486-136125/B	2013-04-04		
Client Reference No N° de ré W8486-136125	éférence du client	,	
GETS Reference No N° de ré PW-\$\$PV-899-62542	férence de SEAG		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° \	/ME
pv899.W8486-136125			
Solicitation Closes -	L'invitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2013-04-30			Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B F.A.B. Specified H	Herein - Précisé dans les p	présentes	•
Plant-Usine: Destination	: Other-Autre:		
Address Enquiries to: - Adress	ser toutes questions à:	В	uyer Id - Id de l'acheteur
Gauthier, Martin	•		v899
Telephone No N° de télépho	ne	FAX No	N° de FAX
(819) 956-5469 ( )		(819) 956-3814	
	,		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée	
See Herein		
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur		
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur		
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)  Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



	-		
Destination Code -	Destination Code - Destination Address - Code destinative Adresse de la destination	Invoice Code - Code   Invoice Address - Dur - comptable   Adresse de factura	Invoice Address - Adresse de facturation
D-1	1	W8486	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
	NATIONAL CAPITAL REGION (NCR); ADDRESS TO BE		101 COLONEL BY DR.
	SPECIFIED AT CONTRACT AWARD		ATTN: ASHLEY CORCORAN, DLP 6-1-4
			OTTAWA
			Ontario
			K1A0K2
			Canada

Document No.W8486-136125/B See Part 2 for Clauses and Conditions
Voir Partie 2 nour Clause of Conditions

Public Works and Government Services

Canada

gouvernementaux Canada

							VOIL PAITIE	VOIL PARTIE 2 pour Clauses et Conditions	et conditions
		Dest.	Inv.	ò	;	Unit Price/Prix unitaire	ix unitaire	:	
Item Article	Description	Dest.	Fact.	Q ct y y	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Del. Offered Livraison Req. Liv. offerte	Del. Offered Liv. offerte
1	PORTABLE HIGH SPEED CAMERAS	D-1	W8486	3	Each	\$	\$	See Herein	
3	OPTION PORTABLE HIGH SPEED CAMERA	Total		3	Each	\$	\$		

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

W8486-136125/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-136125

pv899W8486-136125

Cette demande de soumissions annule and remplace la demande de soumissions numéro W8486-136125/A datée le 3 décembre, 2012 dont la date de clôture était le 15 janvier, 2013 à 14h00 HNE.

#### **TABLE DES MATIÈRES**

#### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- Besoin
- 3. Compte rendu

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

#### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

#### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

- 1. Attestations exigées avec la soumission
- 2. Attestations additionnelles exigées avec la soumission

#### PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relatives à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- Clause du guide des CCUA
- 12. Instructions d'expédition livraison à destination
- 13. Préparation pour la livraison

#### Liste des annexes

Annexe A Spécifications obligatoires

W8486-136125/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-136125

pv899W8486-136125

#### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 2. Besoin

Le besion est décrit sous (Détail des articles) et est conforme à l'annexe A - Spécifications Obligatoires ci-jointe.

#### 2.1 **Besoin optionnel**

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable lui permettant d'acheter jusqu'à trois(3)unités supplémentaires, dans les vingt-quatre (24) mois suivant l'adjudication du contrat. selon les mêmes modalités et aux prix établis dans le contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

#### 3. Compte rendu

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

#### 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (http://ccua-sacc.tpsqc-pwqsc.qc.ca/pub/acho-fra.jsp) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2012-11-19) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer: soixante (60) jours Insérer: quatre-vingt-dix (90) jours

#### 1.1 Clauses du Guide des CCUA

B1000T Condition du matériel 2007-11-30

W8486-136125/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-136125

File No. - N° du dossier pv899W8486-136125

#### 2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

#### 3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

#### 4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-136125/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-136125

File No. - N° du dossier pv899W8486-136125

#### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

#### 1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (deux (2) copies papier) Section II: Soumission financière (une (1) copies papier)

Section III: Attestations (une (1) copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique dachats cologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/ achats-procurement /politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les soumissionnaires à:

- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### 1.1 Section I: Soumission technique

Les éléments qui suivent portent sur le besoin, et les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants dans leur soumission, s'il y a lieu.

#### 1.1.1 Produits offerts (SECTION À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)

Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le numero de modele des produits offert
(préciser les composantes qui font partie du système) :
Nom du fabricant :

W8486-136125/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-136125

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pv899W8486-136125

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

1.1.2	Lieu de fabrication ou d'expédition (SECTION À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

	Le soumission service doit êtr	•	ion ou d'expédition des biens, ou l'endroit où le
	Emplacement	;	
	Code postal : _		
1.1.3	Livraison (SE	CTION À REMPLIR PAR LE SOUI	MISSIONNAIRE)
	La livraison es suit:	t demandé avant le 31 Juin 2013. S	il vous plaît fournir une réponse à ce qui
	Oui, cela date	de livraison peut être rencontré,	
	OU		
	Non, la meilleu	ıre date de livraison qui peut être of	ert est
1.1.4	Représentant	s	
		naire doit fournir les renseignement de la partie 6, Clauses du contrat su	s relatifs à l'article 5.4, Représentants de ubséquent.
1.2	Section II:	Soumission financière	
1.2.1	manuels, rende biens indiqués la taxe de vent	u droits acquittés (DDP) Ottawa, en dans le détail du résumé de l'article	fermes tout compris pour la fourniture et les Ontario, selon les Incoterms 2000, pour les La taxe sur les produits et services (TPS) ou y a lieu. Les frais de port à destination et les sont pas inclus dans le prix.
1.2.2	Besoin option	nnel	
	les biens identi selon les Incot	ifiés ci-après, tout compris pour la fo erms 2000. Un prix unitaire ferme d	taire ferme pour les quantités facultatives pour purniture et les manuels, DDP Ottawa (Ontario) oit être fourni pour chacune des quantités jugé non conforme et sa soumission sera
	Caméra portab	ole à grande vitesse – jusqu'à une c	uantité supplémentaire de trois (3) unités.
	Prix unitaire fe	rme :\$	
1.1.3	Fluctuation de	u taux de change	
	C3011T	Fluctuation du taux de change	2010-01-11

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

W8486-136125/BClient Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier pv899W8486-136125 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-136125

1.3

#### Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

## PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 1. Procédures d'évaluation

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

## 1.1 Évaluation technique

Toutes les propositions doivent être complètes et comporter toute l'information exigée dans la DP afin d'assurer une évaluation complète. Si le besoin n'est pas comblé par la proposition du soumissionnaire, la proposition sera considérée comme incomplète et non recevable et sera rejetée. Il incombe donc au soumissionnaire de fournir toute l'information nécessaire pour garantir une évaluation complète et précise.

#### **Factors for Evaluation**

1. BASE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX (OBLIGATOIRE) : Les prix doivent être fermes, DDP rendu droits acquittés.

#### 2. CAPACITÉ DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES TECHNIQUES (OBLIGATOIRE) :

a) Pour les éléments définis par des spécifications :

On demande aux soumissionnaires de faire des renvois entre les critères techniques obligatoires figurant dans la présente et la documentation technique à l'appui.

b) Fourniture de la documentation technique à l'appui :

Fourniture de la documentation technique à l'appui : La documentation technique à l'appui du matériel offert doit être fournie avec la soumission à la date de clôture des soumissions. Des brochures ou des données techniques DOIVENT être fournies pour attester de la conformité aux spécifications techniques obligatoires.

3. CONFORMITÉ AUX MODALITÉS DE LA PRÉSENTE DEMANDE DE PROPOSITIONS (OBLIGATOIRE)

W8486-136125/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-136125

pv899W8486-136125

4. À L'INTENTION DES FOURNISSEURS CANADIENS UNIQUEMENT : Veuillez noter que les exigences du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi peuvent s'appliquer – voir les présentes. (OBLIGATOIRE, le cas échéant)

#### 1.2 Evaluation financierè

Le prix évalué le plus bas sera évalué en fonction des critères suivants :

- a) Les prix seront évalués en dollars canadiens, et ils comprendront toutes les taxes d'accise et tous les droits de douane canadiens applicables; la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH) ne seront toutefois pas comprises dans les prix. À des fins d'évaluation, les prix en devises étrangères seront convertis en dollars canadiens, à un taux de change approprié, à savoir le taux déterminé par la Banque du Canada en vigueur à la date de clôture de la demande de soumissions.
- b) Les prix seront évalués DDP Ottawa (Ontario), selon les Incoterms 2000.

#### 2. Méthode de sélection

La soumission doit être conforme aux exigences de l'appel d'offres et respecter tous les critères obligatoires d'évaluation technique afin d'être jugée recevable. On recommandera d'attribuer le marché à l'entrepreneur présentant la soumission recevable comportant le prix évalué global le plus bas (y compris les quantités facultatives).

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées et la documentation connexe. Le Canada déclarera une soumission non recevable si les attestations exigées et la documentation connexe ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations fournies par les soumissionnaires durant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution d'un contrat) et après l'attribution du contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les soumissionnaires respectent les attestations avant l'attribution d'un contrat. La soumission sera déclarée non recevable si on constate que le soumissionnaire a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations, de fournir la documentation connexe ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

W8486-136125/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-136125

pv899W8486-136125

#### 1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

#### 1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

1.1.1 En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste en vertu de l'article 01 des Instructions uniformisées 2003 en son nom et en celui de ses affiliés, qu'il respecte la clause concernant le Code de conduite et attestations, des instructions uniformisées. La documentation connexe reguise à cet égard, aidera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

## 2. Attestations additionnelles exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### 2.1 Programme de contrats fédéraux - attestation

#### 2.1.1 Programme de contrats fédéraux - 200 000 \$ ou plus

1. En vertu du Programme de contrats fédéraux (PCF), certains fournisseurs, y compris un fournisseur qui est membre d'une coentreprise, soumissionnant pour des contrats du gouvernement fédéral d'une valeur de 200 000 \$ ou plus (incluant toutes les taxes applicables) doivent s'engager officiellement à mettre en oeuvre un programme d'équité en matière d'emploi. Il s'agit d'une condition préalable à l'attribution du contrat. Si le soumissionnaire, ou, si le soumissionnaire est une coentreprise et qu'un membre de la coentreprise, est assujetti au PCF, la preuve de son engagement doit être fournie avant l'attribution du contrat.

Les fournisseurs qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDCC a constaté leur non-conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif à moins de 100 employés. Toute soumission présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une soumission présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

Si le soumissionnaire n'est pas visé par les exceptions énumérées aux paragraphes 3.a) ou b) ci-dessous, ou qu'il n'a pas de numéro d'attestation valide confirmant son adhésion au PCF, il doit télécopier (819-953-8768) un exemplaire signé du formulaire LAB 1168, Attestation d'engagement pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi, à la Direction générale du travail de RHDCC.  $\label{eq:washing} \mbox{Solicitation No. - $N^{\circ}$ de l'invitation} \\ W8486-136125/B$ 

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pv899

\_ (c.-à-d. qu'il n'a pas été déclaré

Client Ref. No. - N° de réf. du client W8486-136125

d)

( )

File No. - N° du dossier pv899W8486-136125

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

3. Le soumissionnaire, ou, si le soumissionnaire est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF: Le soumissionnaire ou le membre de la coentreprise : ( ) n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de a) 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada; n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en b) ( ) vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, L.C. 1995, ch. 44; est assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de c) ( ) plus de 100 employés ou plus à temps plein ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCC (puisqu'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus). Dans ce cas, une attestation d'engagement dûment signée est iointe:

Des renseignements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDCC.

entrepreneur non admissible par RHDCC).

savoir le numéro :

est assujetti au PCF et possède un numéro d'attestation valide, à

W8486-136125/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N $^{\circ}$  de réf. du client W8486-136125

File No. - N° du dossier pv899W8486-136125

#### PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

## 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 2. Besoin

Le besion est décrit sous (Détail des articles) et est conforme à l'annexe A - Spécifications Obligatoires ci-jointe.

#### 2.1 Besoin optionnel

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acquérir les biens qui sont décrits au à l'article 6 – Base de paiement, du contrat selon les mêmes conditions et aux prix établis dans le contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option à n'importe quel moment avant (24) mois, suivant la date d'attribution du contrat, en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

#### 2.2 Manuels

Les manuels sont considérés comme faisant partie de l'équipement. Les éléments suivants doivent être fournis avec chaque unité :

- (a) une (1) copie papier et une (1) copie électronique du guide de l'opérateur, en anglais, qui contient des instructions illustrées sur la sécurité, l'utilisation, la maintenance par l'utilisateur et la maintenance préventive:
- (b) une (1) copie papier et une (1) copie électronique du manuel d'entretien, en anglais, indiquant les réparations au premier et deuxième échelons;.
- (c) une (1) copie électronique d'une liste de pièces et de distributeurs de services au Canada et aux États-Unis.

Les manuels de l'opérateur et d'entretien peuvent être fournis en un seul manuel.

#### 3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 3.1 Conditions générales

2010A (2012-11-19), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

W8486-136125/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-136125

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pv899W8486-136125

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

4. Durée du contrat

#### 4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables sont demandés au plus tard le \_\_\_\_\_ (à indiquer au moment de l'attribution du contrat).

#### 5. Responsables

#### 5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Martin Gauthier

Agent d'approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction générale des approvisionnements

11, rue Laurier

6A2, Phase III, Place du Portage

Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone : (819) 956-5469 Télécopieur : (819) 956-3814

Courriel: martin.gauthier@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

#### 5.2 Chargé technique

Le chargé technique pour le contrat est :

Nom :	
Téléphone :	
Télécopieur :	
Courriel :	

Le chargé technique représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

W8486-136125/B Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-136125

pv899W8486-136125

# 5.3 Responsable des achats du MDN (à remplir uniquement au moment de l'attribution du contrat)

e cadre du contrat est :
argé d'administrer le contrat du MDN et d'autoriser t.
N À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)
e responsable de ce qui suit :
Suivi de la livraison
Nom :
N° de téléphone :
N° de télécopieur
Courriel :
·
e toutes ses obligations en vertu du contrat, t ferme de\$ (à remplir au moment de

W8486-136125/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-136125

pv899W8486-136125

#### 6.1.1 Base de paiement – Besoin optionnel

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix unitaire ferme pour les biens indiqués ci-dessous. Les droits de douane sont inclus et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

Caméra portable à grande vitesse – jusqu'à une quantité supplémentaire de trois (3) unités.

Prix	unitaire	ferme :	9
LIIX	uriilaire	ieiiie .	

#### 6.2 Limite de prix

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

#### 6.3 Clauses du Guide des CCUA

H1001C Paiements multiples 2008-05-12

#### 7. Instructions relatives à la facturation

- L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé
   « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas
   être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- Les factures doivent être distribuées comme suit :
  - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 2 du contrat pour attestation et paiement.
  - b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

#### 8. Attestations

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

W8486-136125/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

pv899W8486-136125

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### 9. Lois applicables

W8486-136125

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur de l'Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) 2010A (2012-11-19) Conditions générales biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Spécifications obligatoires; et
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du <u>(insérer au moment de l'attribution du contrat)</u>.

#### 11. Clause du guide des CCUA

A2000C	Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)	2006-06-16
A2001C	Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger)	2006-06-16
A9006C	Contrat de défense	2012-07-16

#### 12. Instructions d'expédition - livraison à destination

 Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

rendu droits acquittés (DDP) Ottawa, Ontario selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

 L'entrepreneur sera responsable de l'ensemble des frais de livraison, de l'administration, des coûts et des risques de transport et du dédouanement, dont le paiement des droits de douane et des taxes.

#### 13. Préparation pour la livraison

L'entrepreneur doit préparer chaque article pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer tous les articles distinctement, soit un (1) par paquet.

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-136125/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-136125

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pv899W8486-136125

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### **ANNEXE A**

## **CARACTÉRISTIQUES OBLIGATOIRES** CAMÉRA PORTABLE À GRANDE VITESSE

1.0	Descr	iption des conditions ambiantes
		néra portable à haute vitesse doit être pleinement fonctionnelle dans les conditions ntes suivantes:
	1.1	Intervalle de températures: entre5 et 40°C (entre 41 et 104°F).
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire:
2.0	Poids/	taille
		ds et la taille de la caméra portable à grande vitesse doivent respecter les conditions tes de façon à assurer sa portabilité:
	2.1	Les dimensions maximales du boîtier (sans tenir compte des protrusions) doivent être: 10.2cm (4po) de profondeur, 25.4cm (10po) de largeur et 12.7cm (5po) de hauteur.
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire:
	2.2	Le poids de la caméra (avec sa batterie d'accumulateurs) ne doit pas dépasser 2kg (4,4livres).
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire:
3.0	Alime	ntation
	La can	néra portable à grande vitesse doit:
	3.1	Être dotée d'une batterie d'accumulateurs rechargeable (par exemple, lithium-ion) qui, complètement chargée, peut faire fonctionner la caméra, avec l'affichage actif, pendant un minimum de 4heures à 20°C (68°F).
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire:
	3.2	Être compatible avec des sources d'alimentation c.c. externes de 10 à 26 Vc.c.

Référence dans la proposition du soumissionnaire:

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486--136125/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pv899

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-136125

4.3.2

125ips ou moins.

File No. - N° du dossier pv899W8486-136125 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

4.0 La caméra portable à haute vitesse doit avoir les caractéristiques suivantes: 4.1 Construction: 4.1.1 Il doit s'agir d'une unité intégrée et autonome au boîtier en aluminium usiné et anodisé. Référence dans la proposition du soumissionnaire: 4.1.2 La caméra doit avoir l'apparence d'un appareil reflex mono-objectif commercial de série comme le modèle a57 DSLR de Sony (http://store.sony.com/p/SLT-A57K/en/p/SLTA57K). Référence dans la proposition du soumissionnaire: 4.1.3 La partie arrière du boîtier de la caméra doit être dotée d'un écran intégré haute résolution à cristaux liquides dont la diagonale ne doit pas mesurer moins de 15cm (6po). Référence dans la proposition du soumissionnaire: 4.2 Capteur La caméra doit être dotée d'un capteur couleur à 10bits du type CMOS à pixels carrés de 14µm au moins (résolution du capteur). Référence dans la proposition du soumissionnaire: 4.2.2 La caméra doit permettre de varier la sensibilité jusqu'à une valeur d'au moins 3200 ISO. Référence dans la proposition du soumissionnaire: 4.2.3 La caméra doit offrir un mode de fonctionnement en faible lumière à des sensibilités d'au moins 3200ISO, mesurées selon la méthode ISO12232 S sat. Référence dans la proposition du soumissionnaire: 4.3 Résolution 4.3.1 La résolution minimale de la caméra doit être de 1280x1024 à la cadence de prise de vues de 500images par seconde (ips). Référence dans la proposition du soumissionnaire:

Référence dans la proposition du soumissionnaire:

La caméra doit pouvoir fonctionner à pleine résolution à la cadence de prise de vues de

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486--136125/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

Client Ref. No. -  $N^{\circ}$  de réf. du client

W8486-136125

File No. - N° du dossier pv899W8486-136125

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

	4.3.3	La caméra doit pouvoir fonctionner à une cadence de prise de vues d'au moins 20000ips à plus faible résolution.		
	Référence dans la proposition du soumissionnaire:			
4.4	Obturateur			
	4.4.1	La caméra doit être dotée d'un obturateur électrique dont la vitesse doit être comprise entre 2µs ou moins et 16ms ou plus.		
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire:		
	4.4.2	La caméra doit être dotée d'un déclencheur activable par un doigt.		
	Référence dans la proposition du soumissionnaire:			
	4.4.3	La caméra doit être capable de se synchroniser avec des dispositifs externes de déclenchement à travers TTL.		
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire:		
4.5	Entrées/sorties:			
	4.5.1	La caméra doit au moins être dotée des ports d'entrée/sortie suivants: déclenchement et synchronisation.		
	Référence dans la proposition du soumissionnaire:			
	4.5.2	La caméra doit être dotée des sorties suivantes: USB, Secure Digital, Ethernet et sortie vidéo HDMI.		
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire:		
4.6	Format de fichier :			
	4.6.1	La caméra doit être capable d'enregistrer les images accumulées dans divers formats dont, sans s'y limiter: Joint Photographic Experts Group (JPEG), Tagged Image File Format (TIFF) et Bitmap (BMP).		
	Référence dans la proposition du soumissionnaire:			
	4.6.2	La caméra doit être capable d'enregistrer les séquences vidéo dans divers formats dont, sans s'y limiter: Audio Visual Interlace (AVI) et Cinema Digital Negative (DNG).		
	Référe	Référence dans la proposition du soumissionnaire:		

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486--136125/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

File No. - N° du dossier

W8486-136125 pv899W8486-136125

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

4.7	Comptabilité des objectifs			
	4.7.1	La caméra doit accepter les objectifs à monturesF et C au moyen d'adaptateurs (le cas échéant).		
	Référence dans la proposition du soumissionnaire:			
4.8	Mémoire			
	4.8.1	La caméra doit être dotée d'un disque DDS non volatil intégré dont la capacité minimale est de 64Go.		
	Référence dans la proposition du soumissionnaire:			
	4.8.2	La caméra doit accepter des cartes-mémoire amovibles SDHC dont la capacité minimale est de 32Go.		
	Référe	Référence dans la proposition du soumissionnaire:		
4.9	Logiciel			
	4.9.1	La caméra doit être compatible avec Windows7 (64bits).		
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire:		